

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:395824-2011:TEXT:FR:HTML>

**B-Bruxelles: Travaux de câblage et d'installations électriques
2011/S 244-395824**

Avis de marché

Travaux

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Smals
avenue Fonsny 20
Point(s) de contact: Smals
À l'attention de: Christophe Stoquart
1060 Bruxelles
BELGIQUE
Téléphone: +32 27875898
E-mail: Smals-BB-001-014-2011@Smals.be
Fax: +32 25111242

Adresse(s) internet:

Adresse du profil d'acheteur: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=109346>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre: Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale et de services publics fédéraux ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social et de l'Etat fédéral dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

I.3) Activité principale

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Racks et câblage (lot 4).

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Travaux

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Agglomération bruxelloise.

Code NUTS BE100

II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**

Durée de l'accord-cadre

Durée en années: 4

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**

Le présent marché a plusieurs objets et est divisé en différents lots qui visent chacun l'établissement d'un accord-cadre pour la fourniture de matériel de câblage, de racks et services associés.

— lot 1: racks + in row cooling (marché de fournitures),

— lot 2: unité intelligente de distribution électrique et 'power distribution unit' passif (marché de fournitures),

— lot 3: système de transfert statique d'énergie (marché de fournitures),

— lot 4: câblage data et électrique (marché de travaux).

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45311000

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

II.1.8) **Lots**

Division en lots: oui

Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots

II.1.9) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

II.2.2) **Information sur les options**

Options: oui

description de ces options: Les troisième et quatrième années de l'accord-cadre sont optionnelles. Les conditions pour l'exercice de ces options sont reprises dans le cahier spécial des charges.

II.2.3) **Reconduction**

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Information sur les lots

Lot n°: 1

Intitulé: lot 1: racks + in row cooling (marché de fournitures)

1) **Description succincte**

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

31000000

3) **Quantité ou étendue**

Valeur estimée hors TVA: 250 000,00 EUR

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaire sur les lots**

Lot n°: 2

Intitulé: Unité intelligente de distribution électrique et 'power distribution unit' passif (marché de fournitures)

- 1) **Description succincte**
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
31000000
- 3) **Quantité ou étendue**
Valeur estimée hors TVA: 300 000,00 EUR
- 4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**
- 5) **Information complémentaire sur les lots**

Lot n°: 3

Intitulé: Système de transfert statique d'énergie (marché de fournitures)

- 1) **Description succincte**
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
31000000
- 3) **Quantité ou étendue**
Valeur estimée hors TVA: 600 000,00 EUR
- 4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**
- 5) **Information complémentaire sur les lots**

Lot n°: 4

Intitulé: Câblage data et électrique (marché de travaux)

- 1) **Description succincte**
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
45311000
- 3) **Quantité ou étendue**
Valeur estimée hors TVA: 4 000 000,00 EUR
- 4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**
- 5) **Information complémentaire sur les lots**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

Voir cahier spécial des charges.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Voir cahier spécial des charges.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

III.1.4) Autres conditions particulières

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui
description de ces conditions: Voir cahier spécial des charges.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

- qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:
- qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales,
- qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,
- qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,
- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 17bis de l'AR du 8.1.1996,
- qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Agréation.

Le soumissionnaire doit satisfaire aux exigences de l'agrégation classe 3, sous-catégorie P1 conformément à l'article 3 de la loi du 20.3.1991 relative à l'agrégation d'entrepreneurs de travaux.

Etant donné que les travaux sont soumis à l'application de la loi du 20.3.1991 organisant l'agrégation d'entrepreneurs de travaux, l'offre doit indiquer:

- soit la mention relative à l'inscription du soumissionnaire sur la liste des entrepreneurs agréés en Belgique ou sur une liste officielle dans un autre Etat, membre de la Communauté européenne,
- soit la mention que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, § 1er, 2°, de la loi précitée, auquel cas il joint à son offre les pièces justificatives nécessaires.

Références.

Le soumissionnaire transmettra une liste de références réussies au cours des 5 dernières années dans un milieu comparable à celui du présent marché en indiquant:

- le nom de l'entreprise concernée,
- son statut public ou privé,
- les coordonnées d'une personne de contact,
- la date,
- le montant,
- le type de matériel,
- une description du projet.

Les références réussies seront appuyées par un certificat de bonne exécution pour le travail le plus important en terme de montant. Ce certificat indique la date, le montant et le lieu d'exécution de ces travaux et précise s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ce certificat est directement transmis au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

- III.3.1) **Information relative à la profession**
- III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Section IV: Procédure

- IV.1) **Type de procédure**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Ouverte
- IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**
- IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**
- IV.2) **Critères d'attribution**
- IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif
- IV.2.2) **Enchère électronique**
Une enchère électronique sera effectuée: non
- IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**
Smals-BB-001-014-2011 (2)-F02_0
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
non
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 7.2.2012 - 14:00
Documents payants: oui
Prix: 25.00 EUR
Modalités de paiement: Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu:
— contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.
Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention:
"Cahier spécial des charges Smals-BB-001.014/2011 - EU".
L'enveloppe sera remise à la réception de Smals ASBL,
Avenue Fonsny 20.
À 1060 Bruxelles, BELGIQUE.
Entre 9:00 et 16:00, sauf les week-end et jours fériés,
En échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.
Les date et heure limites d'obtention du cahier spécial des charges à la réception de Smals sont celles de l'ouverture des offres.
— contre la somme de 33,73 EUR (frais de port de 8,73 EUR pour la Belgique) ou 49,60 EUR (frais de port de 24,60 EUR pour les autres pays de l'Union européenne), somme versée sur le compte:
BNP PARIBAS FORTIS: 001-1614919-42.
BIC: GEBABEBB.
IBAN: BE77 0011 6149 1942.
Smals ASBL.
Avenue Fonsny 20.
1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Avec la mention "Réf. Smals-BB-001.014/2011 - EU".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée.

À l'attention de M. C. Stoquart.

Smals ASBL.

Avenue Fonsny 20.

1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 8,73 EUR ou 25 EUR + 24,60 EUR) sur le compte BNP PARIBAS FORTIS de Smals, et pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

7.2.2012 - 14:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français. néerlandais.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date: 7.2.2012 - 14:00

Lieu:

Avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: oui

Informations supplémentaires sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture: Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

VI.3) Informations complémentaires

Les questions éventuelles des candidats seront posées par écrit et envoyées à Smals à l'attention de M. C. Stoquart. Les questions seront reçues par Smals au plus tard le 11.1.2012. Si les questions sont envoyées par mail, seule l'adresse Smals-BB-001-014-2011@Smals.be peut être utilisée.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

15.12.2011